



PERFECT FORMA

ORGANISME DE FORMATION

*Une autre perception
de la formation...*

Maintien et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail

N° d'habilitation : 249/201/SST-1/07



Perfect Forma est un organisme de formation référencé DATADOCK auprès des financeurs

Formation Professionnelle

VeriSelect



CERTIFICATION DE SERVICES

Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-la-Défense Cedex
Disponible sur demande

Certification Qualité figurant sur la liste CNEFOP
Certificat n° FR035196-1
En date du 20 mars 2017

Public concerné :

Toute personne volontaire

Pré requis :

Être titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Durée :

De 7 à 9 heures (selon le nombre de participants)

Nombre de participants :

De 4 à 14 stagiaires

Intervenant :

Formateurs SST Habilités par l'INRS

Méthode pédagogique :

Méthode expositive et interrogative/ études de cas/ atelier d'apprentissage des gestes/simulations/cours essentiellement pratique conforme au programme de l'INRS

Lieu :

En entreprise ou en centre de formation

Date :

Entrée et sortie permanentes

Tarif :

Consultez-nous, devis sur demande.

Des dispositifs de prise en charge financière existent.

Perfect Forma vous accompagne dans vos démarches.

PERFECT FORMA

Organisme de Formation
60 av. de Nice
« Le Delphes »
06800 Cagnes sur mer
06.59.23.80.27
contact@perfectforma.com

www.perfectforma.com

Objectifs

Le Maintien et l'Actualisation des Compétences a pour but de permettre aux titulaires du SST de conserver et de mettre à jour les compétences telles que définies par le référentiel de formation de l'INRS. Cela doit permettre d'atteindre un niveau au moins équivalent voir supérieur à sa formation initiale.

- Maintenir le SST en capacité d'intervenir efficacement dans une situation d'accident
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.



Programme

- Mise en place et présentation de la formation Sauveteur Secouriste du Travail : présentation du formateur, des stagiaires et ouverture de session
- Mise à jour de la réforme
- Révision des gestes d'urgence
- Accident du travail simulé
- Bilan de la formation
- Évaluation



Evaluation

Les critères d'évaluations sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail. Ils sont transcrits dans la grille d'évaluation de l'INRS. Le candidat devra suivre l'intégralité de la formation et réussir les évaluations afin de devenir Sauveteur Secouriste du Travail. Il recevra un certificat SST délivré par le réseau Assurance maladie risques professionnels/INRS, valable 24 mois au niveau national et une attestation de fin de formation.

La non-réussite aura comme conséquence la perte de la certification SST. Le candidat conserve néanmoins son obligation d'intervenir pour porter secours à une personne en danger. (Art.223-6du code pénal).

Afin d'être de nouveau certifié SST, il devra valider ses compétences lors d'une nouvelle session de MAC.

SAS PERFET FORMA - société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 60 avenue de Nice - Le Delphes - 06800 Cagnes sur mer
www.perfectforma.com - contact@perfectforma.com
RCS : Antibes - SIRET : 753 017 532 000 15 - APE : 8559A
N° Déclaration d'Activité : 93 06 07013.06

V2-04/04/2017